



# Résonances de Fontrieu

## Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

DECEMBRE 2017 N° 4

### Editorial du Maire

*Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,*

Le bilan de cette année écoulée est satisfaisant pour notre commune de Fontrieu. Tous les travaux prévus ont été réalisés ou sont en cours de finition.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous croulons sous des normes de plus en plus contraignantes imposées par l'Etat comme celles relatives à l'eau, à l'assainissement, à la mise en conformité de nos bâtiments, de nos cimetières, etc...

Les mêmes règles s'appliquent de la même façon aux cités urbaines comme aux communes rurales. C'est tout à fait compréhensible, il ne peut pas y avoir deux règlements, mais les moyens sont loin d'être les mêmes. Pour exemple, nous, avec une population clairsemée les réseaux sont automatiquement extrêmement longs, ce qui génère des coûts exorbitants, alors qu'en ville tout est concentré.

Je tiens également à rappeler que le maire a un pouvoir exécutif mais non décisionnaire, surtout dans le domaine de l'urbanisme.

Des règles ont été instaurées il y a 20 ans qui, je suis

entièrement d'accord avec vous, ne sont plus forcément valables aujourd'hui. Sachez que je me bats dans ce sens-là, avec comme slogan « continuons comme cela et nous allons vider totalement nos campagnes de nos derniers jeunes ». Il faut des règles et des lois, c'est indispensable, mais où est passé le bon sens dans tout cela !

Malgré ce coup de gueule, comme vous le savez, plusieurs projets devraient être réalisés courant de

ment vont se poursuivre sur le village de Sablayrolles. Ceux du réseau d'eau potable manquant sur la partie Est de notre commune, c'est-à-dire sur le secteur du Margnès, seront également engagés.

La révision de l'éclairage public s'impose. Un article explicatif concernant ce sujet est présent dans ce journal, je vous laisse le découvrir.

Nous allons avec mon équipe continuer à œuvrer pour que notre commune

fonctionne bien en faisant le maximum de choses, sans l'endetter, et réfléchir avec vous pour faire des économies.

Comme vous le savez, l'état diminue ses dotations envers les collectivités, c'est ensemble que nous devons

faire face.

Chères amies, chers amis, mon conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux pour l'année 2018, qu'elle apporte santé, joie, bonheur et plein de bonnes choses pour vous et toutes les personnes qui vous sont proches.

Bonne année.

Didier Gavalda



l'année nouvelle, le premier et le plus important étant la construction d'une nouvelle école avec ses annexes, livraison prévue fin juillet 2018 afin d'être opérationnelle dès la prochaine rentrée des vacances d'été.

Vient en suivant, et déjà dans les tuyaux, la réalisation d'ateliers municipaux avec également toutes ses annexes, projet en discussion depuis plusieurs mandatures.

Les travaux d'assainisse-

#### DANS CE NUMÉRO :

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	4
Economie	11
Associations	13
Les gens d'ici	17
Ça s'est passé	19
Environnement	22
Patrimoine	24
Hommage	25
Informations	25
Carnet de vie	28

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 8 septembre 2017

- \* Le conseil s'est prononcé, dans un vote de principe, pour le rejet de futurs projets éoliens implantés sur des terrains privés de la commune
- \* Autorisation de passer des conventions avec la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux pour la location de matériels intercommunaux et la réalisation de travaux de voirie
- \* Engagement de la délivrance au bénéfice d'habitants de la commune d'une coupe d'amélioration de la forêt communale
- \* Approbation de l'adhésion au C.A.U.E. du Tarn (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

## Conseil du 22 septembre 2017

- \* Validation des modifications de composition des commissions et des nouveaux représentants des syndicats
- \* Acceptation de la restitution de la compétence de la petite enfance de la part de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux
- \* Acceptation de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Brassac (SIVOM) comme proposée dans sa délibération
- \* Approbation de principe pour la suppression progressive de certains points lumi-

- \* Approbation de décision modificative portant sur le budget principal concernant le transfert en opération d'ordre des frais d'études du temple de Baffignac
- \* Approbation de décision modificative portant sur le budget eau afin de compléter les opérations d'amortissement
- \* Décisions d'ouverture d'une enquête publique préalable à des déclassements de parties de domaine public destinées à aliénation
- \* Approbation pour confier au Cabinet d'Architecture Cabrol la mission complète de maître d'œuvre de l'opération de construction de la nouvelle école

neux d'éclairage public

- \* Décision de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- \* Décision de maintenir, jusqu'à la fin de l'année 2017, les tarifications actuelles des concessions de terrain, des cases de columbarium et des services funéraires
- \* Acceptation d'acquisition de la parcelle cadastrale F341 au hameau de La Verrouillé, contigüe à une parcelle communale
- \* Approbation du prix de vente proposé pour la cession d'un piano gaz

**« Projet de construction de l'école confié au cabinet d'architecture Cabrol »**

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 20 novembre 2017

- \* Présentation du projet de la nouvelle école par le cabinet d'architecte Cabrol
- \* Approbation des modifications des statuts de la communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux » liées à des évolutions de ses compétences
- \* Décision de reconduire la taxe d'aménagement urbanisme au taux minimal de 1 % pour une durée d'un an reconductible
- \* Approbation d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle école au cabinet d'architecture Cabrol
- \* Approbation de la dissolution du budget Internet, repris par la communauté de

- communes Sidobre Vals et Plateaux
- \* Approbation de décisions modificatives portant sur le budget général de la commune et sur le budget annexe de l'eau
- \* Autorisation de demande de subventions pour la réhabilitation de la sacristie de l'église de Soulègre
- \* Approbation, suite au vote favorable des habitants du Bonpas, de la cession de sections communales
- \* Approbation de nouvelles tarifications communales (voir tableau ci-dessous)
- \* Approbation des modifications apportées au règlement de la garderie

**« Présentation du projet de la nouvelle école »**

		Communes historiques		
		Castelnau	Ferrières	Le Margnès
Eau	Abonnement	90 € / an		Forfait 170 €
	Tarif domestique	1,40 € / m <sup>3</sup>	1,65 € / m <sup>3</sup>	
	Tarif agricole	0,65 € / m <sup>3</sup> (jusqu'à 1000 m <sup>3</sup> )		
Assainissement	Abonnement	80 € / an		
	Tarif domestique	0,75 € / m <sup>3</sup>		
Location salles	Habitant commune	75 € / jour (charges comprises)		
Location chapiteau		100 € / jour		
Cantine		3 € / repas		
Garderie		50 € / an		
Columbarium		350 €		
Concession		50 € / m <sup>2</sup> pour 50 ans		
Vente de bois		Lot 15 stères (résidence principale) = 450 €		

# Les commissions

*Cette rubrique porte à votre connaissance, de façon synthétique, les principales opérations réalisées, les travaux notables en cours et les études de projets engagées dans les différentes commissions.*

## Eau

Les travaux du réseau d'eau et de réalisation de la station de traitement de l'eau sur le secteur du Margnès sont envisagés au printemps 2018. Ce réseau desservira, à partir du réservoir du Saut de Lègue, les hameaux et lieux-dits : Provenças, Vermilou, Lassout, Caillé Bas ...



Source de La Coustadelle

La source de la Coustadelle que nous avons prévue de capter a malheureusement tari début septembre 2017.

En concertation avec le bureau d'études, nous avons

donc dû envisager une autre solution. Après le passage de plusieurs sourciers au captage du Saut de Lègue, il est envisagé

une réhabilitation de ce captage ainsi que l'augmentation de son débit.

Les négociations sont en cours concernant l'acquisition du terrain au captage du Saut de Lègue et le maintien, en secours, du captage du Provenças.

Dans une tranche optionnelle, l'eau du Provenças pourrait être pompée vers Le Saut de Lègue et, dans cette hypothèse, les coûts seraient limités, cette solution évitant les frais d'installation et de fonctionnement d'une station de traitement au Provenças.

L'eau du Provenças serait alors traitée par la station principale du Saut de Lègue pour être redistribuée sur tout le réseau.

Les emplacements des compteurs d'eau devant être implantés sur le futur réseau ont été définis sur le terrain par le bureau d'études.



Captage du Saut de Lègue

## Assainissement

Les travaux d'assainissement de la vallée du Terrail sont terminés.

La collecte des réseaux du hameau de la Caussade est également terminée. La traversée de la cour de l'école de Castelnau de Brassac réalisée pendant les vacances d'été a permis une rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

Les travaux de réseaux ( assainissement, AEP et pluvial ) sont achevés dans le hameau de Castelnau de Brassac. La municipalité a profité des accès générés par le chantier pour mettre en sécurité la cour de l'école, en faisant abattre les arbres pré-

sents dans le talus.

Toujours par souci de sécurité des usagers de l'école et de la mairie,

une glissière en bois est désormais installée en bordure de la route départementale.

La remise en état final de la voirie des rues sera réalisée au printemps en raison des conditions climatiques peu favorables en période hivernale.



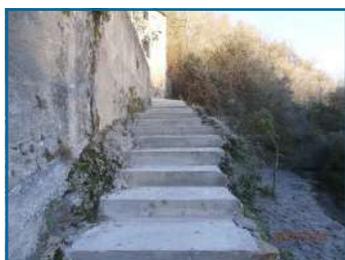
# Les commissions

## Assainissement (suite)

Concernant le hameau de Peyrolles, les travaux programmés ( réseaux, réfection d'un escalier équipé d'une rampe et goudronnage des voiries ) sont finis.

Par souci d'homogénéité, la municipalité a réalisé également le goudronnage des rues non impactées par les travaux.

La patience des usagers de la route, mais surtout des riverains, a permis de conduire



sereinement ces lourdes opérations de mise en conformité avec la loi sur l'eau, devenue obligatoire.

## Travaux

### Adressage :

A l'heure où les livraisons à domicile explosent, pour tout objet que ce soit, du plus utile au plus farfelu, qui n'a jamais croisé dans nos hameaux un livreur perdu à la recherche de sa destination ?

C'est l'une de ces raisons qui ont conduit le conseil municipal à opter pour la numérotation des propriétés foncières de notre commune. Ni le Code de la Voirie Routière, ni le Code Général des Collectivités Territoriales n'imposent aux communes l'obligation de procéder à la dénomination des rues. Cependant, l'Association des maires du Tarn le conseille fortement.

La rapidité d'intervention des services d'urgence, l'efficacité d'acheminement du courrier et des colis, l'optimisation des services (services à la personne, déploiement des réseaux comme l'eau, l'assainissement, téléphonie), la navigation avec la généralisation de l'usage des systèmes GPS sont autant d'arguments qui ont conduit le conseil municipal à délibérer en faveur de la numérotation des maisons.

Cette numérotation est réalisée par les services de la Poste. La numérotation par

Suite à un contrôle du fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées à lits plantés de roseaux de Ferrières par le SATESE, cet organisme départemental a conseillé, afin de renforcer son pouvoir filtrant, de rajouter une couche supplémentaire de matériaux (granulométrie 2/4 spécial filtration) sur une épaisseur de 15 centimètres. Cette opération d'entretien a été réalisée cet automne.



Ce nouveau massif permettra d'atteindre un niveau supérieur d'épuration des effluents.

En conséquence, les rejets dans le milieu naturel seront encore plus purifiés.

plaques est à la charge de la commune à la première installation, seulement. Le propriétaire sera ensuite chargé de son entretien et de son renouvellement, le cas échéant. Les propriétaires des immeubles ne peuvent s'opposer à l'installation de plaques de numérotation sur leurs immeubles.

La commune de Fontrieu a opté pour une numérotation métrique : le point 0 se situe sur un croisement de voies quelconques. La maison se situant à 160 mètres de ce point zéro portera le numéro 160. Il n'y aura aucune dénomination de rues, seuls les noms de hameaux ou lieux-dits seront utilisés.

Une adresse type prendra donc cette tournure :

*Madame Jeanne Dupont  
275 hameau de Jaladieu  
Castelnau de Brassac  
81260 FONTRIEU*

Moins poétique ou moins originale que dans certains de nos hameaux, cette nouvelle numérotation se veut avant tout efficace, tout en facilitant les services aux habitants de la commune.



# Les commissions

## Travaux (suite)

### Projet d'évolution de l'éclairage public

L'éclairage public existe sur notre territoire depuis les années 1970. A l'époque, c'était une révolution, un plus, ce n'était pas cher. L'Etat aidait financièrement les collectivités pour déployer ces équipements.

Aujourd'hui, l'Etat favorise les actions qui participent à la réduction énergétique, notamment dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Sur notre commune, il existe près de 400 points lumineux. Les frais de fonctionnement avoisinent, annuellement, les 45 000 €uros.

ENEDIS projette de généraliser l'installation de compteurs électriques sur tous les points d'éclairage isolés. Ceci engendrera pour la commune des coûts supplémentaires d'abonnement récurrents.

Nous avons donc réfléchi en commission, débattu en conseil, à comment réduire ces coûts de fonctionnement. L'obtention de cet objectif passera par la mise en place de solutions, qui seront prochainement soumises au conseil, comme :

◆ la réduction, réfléchie et concertée, du nombre de points lumineux :

Certaines lampes vont être enlevées immédiatement à la demande spontanée de certains riverains conscients de notre problématique et du fait du peu d'utilité de ces éclairages. Nous tenons fortement à les remercier pour ce geste civique.

D'autres luminaires seraient retirés à notre demande sur des secteurs qui ne sont plus habités à l'année et où l'éclairage ne sert, strictement, plus à rien.

D'autres points d'éclairage isolés seraient progressivement supprimés, suite à une panne, une lampe grillée, un luminaire cassé, un support à changer, ...

Seuls les points lumineux regroupés seraient conservés, cela concerne principalement l'éclairage des hameaux.

◆ le remplacement des ampoules classiques par des ampoules à basses consommations à LED :

Grâce à la reconnaissance du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (PNRHL) en tant que TEPCV, un dispositif spécial de financement de travaux d'investissement, appelé Certificats d'Economie d'Energie (CEE), a été mis en place. Un partenariat avec ENEDIS permettra de financer des travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine des collectivités territoriales du PNRHL.

Le PNRHL dispose d'un volume financier de 1 300 000 €uros de CEE qui pourront être attribués aux collectivités qui réaliseront des travaux avant le 31 décembre 2018.

La commune a répondu à cet appel à projet, via le délégataire choisi par la commune, le S.D.E.T. (Syndicat Départemental des Energies du Tarn), pour le remplacement de luminaires d'éclairage public équipés d'ampoules classiques par des luminaires équipés d'ampoules à basse consommation LED.

Le montant de la prime accordée à la commune serait de 40 000 €uros. La commune abonderait pour un montant identique.

◆ la réduction de consommation :

L'extinction de certains éclairages pendant des plages d'heure prédéfinies (comme c'est déjà le cas dans certains secteurs de la commune) pourrait être envisagée.

Au-delà de la recherche de réduction de coûts, par ces actions, la commune contribuerait, à son échelle (effet Colibri), à la transition énergétique pour la croissance verte dans laquelle s'est engagé l'Etat Français.



*Quelques pistes pour réduire la consommation énergétique : « Réduction des points lumineux, utilisation d'ampoules à basse consommation, extinction de certains éclairages »*

# Les commissions

## Travaux (suite)

### Opérations importantes :

Parmi les travaux importants projetés nous pouvons citer, qu'au cours de ce semestre écoulé et dans la continuité de certains travaux déjà engagés, le programme prévu de réfection de voirie a été tenu, que ce soit pour les voies dont la gestion a été transférée à la communauté de communes depuis cette année, que celles toujours gérées directement par la commune.

La réfection du mur du cimetière de Biot

est également terminée.

La réhabilitation de la croix de La-grange et de son environnement immédiat est en phase de finalisation.



Mur du cimetière de Biot

## Finances

Après le remodelage des commissions, la commission finances souhaite se réunir désormais chaque mois pour passer en revue les différentes dépenses et recettes de chaque budget.

Lors du mois de novembre, la commission a proposé un début de lissage des différentes taxes de la vie courante : assainissement, eau, pompes funèbres, locations, etc. En effet, les différences de coût initiées par chaque commune historique fai-

saient apparaître des disparités, sources d'incompréhensions. Ce lissage a été proposé au vote du conseil municipal et voté lors de sa séance du 20 novembre 2017

Le début d'année sera consacré à l'élaboration des budgets primitifs 2018.

Il passera par l'intégration de la construction de l'école de Biot tout en s'attachant à ne pas mettre en péril l'équilibre budgétaire.

## Personnel



Les employés du service technique de la commune ont été équipés de nouvelles tenues de travail règlementaires, floquées du logo de notre commune.

# Les commissions

## *Petite enfance et Enfance*

Dans le cadre « Petite enfance et Enfance » nous vous présentons le service Relais Assistant(e)s Maternel(le)s des Hautes Terres d'Oc (RAM).

Son territoire s'étend sur la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et la partie tarnaise de la communauté de communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc.

Le RAM est financé par Hautes Terres d'Oc, les communautés de communes, la CAF (Caisse Allocation Familiale) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Il est partenaire du Conseil Départemental (Protection Maternelle et Infantile).

C'est un service gratuit et de proximité, à l'écoute des besoins des parents et des assistant(e)s maternel(le)s pour le bien-être et un accueil de qualité des enfants :

- pour les parents qui souhaitent faire garder leur(s) enfant(s), pour ceux dont les enfants nécessitent un mode d'accueil particulier (crèche, assistante maternelle, garde d'enfant à domicile) ou qui ont besoin d'aide et de conseils pour les démarches administratives en relation avec la garde de l'enfant (chèque emploi service, contrat, déclarations obligatoires).
- pour les assistant(e)s maternel(le)s qui ont besoin d'un soutien dans l'exercice de leur profession ou qui souhaitent échanger et partager leur expérience avec d'autres professionnels.
- pour les personnes qui auraient le projet de devenir assistant(e) maternel(le).
- pour tous ceux qui en éprouvent le besoin, le RAM a pour mission d'informer, d'accompagner, d'animer, d'écouter et favoriser les échanges.

Pour tous renseignements complémentaires, Madame Jacque Marteau peut vous accueillir à Brassac, le jeudi matin de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous, à la Maison du Pont.



*Maison du Pont à Brassac*

Un accueil téléphonique fonctionne le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 et du mardi au jeudi de 13h30 à 17h00, aux numéros de téléphone suivants :

06 18 59 62 33 et 05 81 43 65 61

Une adresse courriel est aussi disponible : [ram@hautesterresdoc.fr](mailto:ram@hautesterresdoc.fr)

Vous pouvez également consulter, sur le sujet, les sites WEB :

- du PETR Hautes Terres d'Oc (à la rubrique «Nos actions» ) :

[www.hautesterresdoc.fr](http://www.hautesterresdoc.fr)

- des Allocations Familiales :

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

A l'heure actuelle, sur la commune de Fontrieu, quatre assistantes maternelles possèdent les agréments pour exercer. Sur ces quatre personnes, deux seulement sont en activité. Leurs coordonnées sont consultables à la mairie de Fontrieu, à Castelnaud de Brassac.

# Les commissions

## *Des nouvelles de l'école « Vent d'autan »*

L'année 2017 sera une année de transition pour notre école, pour les élèves, les enseignants, le personnel et la commune.

Le premier changement a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017 avec la disparition des activités périscolaires pour ne conserver que quatre journées entières consacrées à l'enseignement. S'il est vrai que ces activités étaient riches et variées, qu'elles proposaient des contenus ludiques, culturels et sportifs aux élèves, elles n'en étaient pas moins une contrainte pour la commune. Contrainte pour trouver des professionnels compétents et disponibles pour animer ces séances ; à cette occasion il faut remercier la commission scolaire qui a pu et su organiser les séances ainsi que le personnel non enseignant de l'école qui a toujours répondu présent lors de moments de flottement ; contrainte financière et morale pour la commune, responsable des choix et du bon déroulement des activités.

Ce changement devrait permettre aux élèves de terminer la semaine d'école de façon plus sereine, moins fatigués, profitant de la coupure du mercredi, qui semble indispensable. Nous pourrons évaluer les bienfaits ou non d'une telle mesure en fin d'année scolaire avec les parents et les enseignants.

2017, année de transition car la prochaine rentrée scolaire (2018/2019) devrait s'effectuer dans notre nouvelle école.

Elle sera située à l'emplacement actuel du terrain de tennis, route de La Caussade. Elle présentera l'avantage d'être à proximité de la route Brassac-Lacaune, une des voies principales de passage de la commune de Fontrieu.

La création de cette nouvelle école devenait indispensable pour se conformer aux

différentes règles de sécurité, d'accès des personnes à mobilité réduite et au vu de la vétusté des locaux actuels qui pose beaucoup de problèmes pour la cantine, l'accueil des élèves et les conditions de travail (école sur trois niveaux, pas de vrai préau, restaurant scolaire inadapté, cour de récréation qui ne facilite pas la surveillance).



*Esquisse de l'école*

Des rencontres ont été organisées entre l'architecte missionné, les enseignants, les employés municipaux rattachés à l'école et des membres du conseil municipal, afin que chacun puisse émettre des remarques et des vœux.

Ces concertations ont permis de faire évoluer les plans de façon que chacun trouve les meilleures conditions de travail possibles.

Maintenant, il reste la suite la plus longue et la plus difficile, même s'il est permis d'espérer les réponses attendues. Du permis de construire à la pose de la « première pierre » en passant par l'incroyable quête des subsides indispensables au financement, notre volonté est que la nouvelle école accueille les élèves en septembre 2018.

# Les commissions

## Fêtes et cérémonies

Les trois communes historiques de la commune de Fontrieu ont célébré chacune la cérémonie du 11 novembre, 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la grande guerre.

La première, le jour même de la commémoration, a eu lieu à 11h00 à Lagrange, sous un ciel pluvieux.



La deuxième, le lendemain dimanche 12 novembre, s'est déroulée devant le monument aux morts de Castelnau de Brassac en présence du Président de l'association des anciens combattants, des porte-drapeaux, du corps de sapeurs-pompiers de Brassac, de la gendarmerie de Brassac, du groupe vocal Divertissimo, qui a interprété la Marseillaise, et un nombreux public, malgré une pluie battante.

Suite à sa rénovation, la salle Pierre Davy a été inaugurée le 19 novembre.

Dans son discours, Monsieur le Maire a tenu à remercier les co-financeurs de l'opération : l'Europe, l'Etat et le Départemental.

Par cette réhabilitation, la commune s'est dotée d'un outil devant procurer de plus grandes satisfactions aux utilisateurs « historiques » et attirer de nouveaux usagers communaux et extra-communaux.

Le projet de rénovation de la salle, initié en 2014 par la commune de Ferrières, a

Après la lecture de la lettre de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées lue par le Maire adjoint Jérôme Maffre, le Maire de la nouvelle commune, Didier Gavalda, a prononcé un discours poignant sur les chiffres de cette guerre et l'éducation de nos enfants, afin de se souvenir.



La troisième, le dimanche 19 novembre s'est tenue devant le monument aux morts

situé à la Ramade, également en présence de gendarmes, de sapeurs-pompiers et de représentants de la FNACA.

Les trois cérémonies se sont clôturées par le pot de l'amitié.



trouvé une continuité naturelle dans le cadre de la commune nouvelle de Fontrieu.

Pour rappel, la principale modification de structure a porté sur la suppression du sas intérieur, et son report à l'extérieur, afin de redonner du volume à la salle.

Des améliorations notables ont été apportées sur les installations techniques, principalement, sur le chauffage, la climatisation et l'acoustique. La salle a été dotée d'équipements, vidéo et son, performants.

L'opération a permis également de satisfaire aux normes incendie et PMR (Personne à Mobilité Réduite).

# Economie

## Du fromage bio à Biot

La S.A.R.L. « Les Fromagers Tarnais » est installée à Biot depuis mai 2016, dans l'ancien atelier de découpe de viande, situé à la sortie du hameau en direction de Lacaune, en bordure de la route départementale 622.

Après un an de travaux de mise aux normes du bâtiment, les premiers fromages ont été fabriqués en mai 2017.



L'entreprise comprend quatre associés, Marc Maniez, le propriétaire, et sa compagne brassagaise Karine Mégias, José Garcia, le gérant, qui assure la gestion commerciale et les animations en magasin et sa compagne Béatriz.

Ils sont approvisionnés en lait bio grâce au groupement inter exploitants de Roquefort.

Ils sont à la recherche de producteurs de proximité de lait certifié bio (vache, brebis



« Le P'tit Lou »

et chèvre) dans les Monts de Lacaune.

Leurs deux produits phares sont les fromages « La Gijounette » et « Le P'tit Lou » à base de lait bio de brebis.

Deux types de fromage, un à croûte lavée et un à croûte fleurie sont également fabriqués et affinés dans leur fromagerie.

Leurs productions sont commercialisées dans plus de cent cinquante points de vente à travers la France et la Belgique.



« La Gijounette »

Ils accueillent les clients à Biot les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et sont présents sur le marché de Brassac le samedi matin.



Mrs Maniez et Garcia

Contact téléphonique : 06 76 91 19 12

Facebook « Les Fromagers Tarnais »

Site : [www.loumalignol.com](http://www.loumalignol.com)



# Economie

## Installation d'un nouvel artisan



Jean Yves Séguier habite à Oulès, commune de Fontrieu.

Après avoir accompli son apprentissage de plâtrier à l'école des Compagnons à Toulouse, il travaille quelque temps dans le secteur de Brassac, chez deux artisans en plâtrerie, peinture et carrelage.

Il installe son entreprise à Oulès en avril 2017. Il continue sa formation en participant à des stages qui lui permettent de suivre l'évolution des nouveaux matériaux.



Contact téléphonique : 06 30 93 57 62

## Les marchés gourmands de l'été

Comme évoqué dans le dernier journal de juin, nos trois marchés gourmands ont eu lieu sur nos trois communes historiques : le 16 juillet 2017 à Biot, la soirée étant animée grâce aux talents d'Yves Sénégas à l'accordéon, de Bernard Veaute et Patrice Valette aux guitares, le 07 juillet 2017 à Ferrières et le 11 août à Lagrange.

Ces marchés ne sont possibles qu'avec la participation de divers producteurs et vendeurs.

Effectivement sur l'ensemble des trois marchés nous avons pu rencontrer : Francine Vieu (viande de veau et de vache), Laurent Vareilles (viande de poulet et d'agneau), Nathan Mehal (truites, acras, ...), Odile et Philippe Château (confitures maisons), Valérie Ricard (vins), Guilaine Molinier (paella et fideoa), Pascale Ella (huiles, salades et légumes), José Garcia et Mell Biquette (fromages), Valérie Chamayou (poumpet), la boulangerie Albo (pains), Sabrina Jokiel, accompagnée des jeunes des chantiers loisirs de la communauté de communes (pâtisseries), Patrice Galinier (casse-museau) et Edwige

Benazech (glaces maisons).

Les trois comités des fêtes de Biot, du Margnès et de Ferrières participent activement à ces manifestations et proposent : eau , café , vin et bière.

L'ensemble du conseil municipal de Fontrieu tient à vous remercier individuellement car sans vous, nous ne pourrions passer et partager ces moments très conviviaux.

Nous comptons sur votre présence l'année prochaine, et si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter.



# Le coin des associations ...

## *Le Musée du Protestantisme*

Le Musée du Protestantisme, de la Réforme à la laïcité, premier Musée français à traiter du fait religieux et de la laïcité à partir de l'histoire des guerres de religion en France et en Europe au XV<sup>ème</sup> siècle et de la construction difficile de la laïcité (1905), veut développer ses « activités » en direction de tous les publics.

Ainsi il propose une programmation culturelle riche et variée, avec des animations de qualité destinées aux habitants de la commune et des Monts de Lacaune, mais ayant aussi pour but d'attirer touristes et personnes extérieures sur notre territoire.

L'année 2017 a été marquée partout en Europe par la commémoration des « 500 ans de la Réforme » (1517 affichage des thèses de Luther sur les portes de l'église de Wittenberg).

Avec le thème « Protestants...et alors », le musée de Ferrières a souhaité travailler sur la question « y a-t-il une identité protestante ? » en proposant en particulier une exposition temporaire « Une saga protestante à travers les siècles : les Bost » et un cycle de conférences estivales.

En 2017, 1514 personnes ont participé aux différentes manifestations proposées : marches découvertes (marche de printemps à Sablayrolles, marche de juillet sur le thème de la nature et du petit patrimoine ferrièrois avec une animation musicale occitane en soirée...), moments musicaux, cafés-patrimoine, journée généalogie...

Cette année encore, il a été un des partenaires du projet culturel de territoire affirmant ainsi sa volonté d'être un outil culturel pour son territoire, outil en terme de « contenu » (ses collections, son parcours muséographique, les valeurs portées et transmises), mais aussi en tant que « contenant » (espaces d'expositions, de travail, de rencontres...)! Ainsi, plusieurs rencontres avec les artistes en résidences

se sont déroulées au musée dont un après-midi avec un atelier partagé entre des enfants de l'école du Pourencas et des résidents du Foyer Nancy Bez.

### Quel programme pour 2018 ?

Le musée entend depuis toujours faire dialoguer l'histoire et l'actualité. Il a choisi de mettre l'accent en 2018 sur le phénomène des exils, des migrations, des refuges, hier comme aujourd'hui.

Trois expositions temporaires vont décliner successivement ce thème, mais aussi un dîner-débat, une table ronde, une journée « colloque », des spectacles ; sans oublier les marches découvertes, la Nuit des Musées, ...

L'année sera également marquée par un anniversaire : les 50 ans du Musée.

Réservez dès à présent votre week-end du 10 au 12 août : de nombreuses animations seront au programme: cinéma, concert, contes, ... (nous recherchons des bénévoles pour nous aider au bon déroulement des manifestations).

De plus des modifications vont être apportées à l'exposition permanente (aménagement de nouvelles vitrines, ...) et des tablettes numériques seront mises à la disposition des visiteurs pour accompagner leur visite.

*Pour le programme complet des animations, le calendrier sera disponible en janvier sur le site Internet du Musée, n'hésitez pas à vous renseigner : [www.mpri.fr](http://www.mpri.fr)*



# Le coin des associations ...

## *Le groupe vocal Divertissimo*

Créé il y a maintenant trois ans, le groupe vocal Divertissimo continue de grandir doucement, mais sûrement. Composé d'une quarantaine de choristes, il participe activement à l'animation de la commune de Fontrieu.

Après le concert de la fête de la musique qui a magnifiquement terminé la fête de Biot, une soirée concert / karaoké a ouvert les festivités de la fête à Sablayrolles. La commémoration du 11 novembre au monument aux morts de Castelnau de Brassac, suivie d'une aubade à la salle des fêtes de Biot, a été très appréciée.

Mais l'activité de l'association ne s'est pas résumée à ces manifestations locales. Des concerts ont été donnés à Fraissines, Aiguefonde et Lacaze. De plus, lors d'une magnifique journée champêtre dans une ambiance des plus festives avec des fantaisies vestimentaires remarquables, le groupe vocal a participé à l'animation de la fête de Berlats.

La saison s'est achevée avec deux concerts de Noël, le premier en l'église d'Espérausses le vendredi 8 décembre à 20h30 avec la chorale Candalis de Lacaze et le second à la salle Saint Georges à Brassac le vendredi 15 décembre à 20h30.

Une activité intégrée à l'association a vu le jour cette année. Il s'agit de tournois de belote qui ont lieu tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois à partir de 14h00 à la salle des fêtes de Sablayrolles.

La nouvelle saison de la chorale commencera le mardi 3 mars 2018, mais l'intersaison sera ponctuée de trois journées de travail « portes ouvertes-recrutement » les samedis 20 janvier, 3 et 24 mars 2018.

### **Pourquoi chanter dans une chorale ?**

Les bienfaits de la pratique du chant sont nombreux.

### **Chanter permet de libérer des émotions cachées !**

Gardées à l'intérieur de soi, ces émotions seraient à l'origine de tensions. La voix est le moyen le plus naturel pour exprimer tout ce que nous éprouvons. Parler soulage nos angoisses. Chanter est encore bien plus efficace. Par le chant nous exprimons justement ce qu'il n'est pas possible de dire.

### **Chanter fait travailler votre cerveau !**

Nous n'utilisons qu'une partie de notre cerveau. L'action de chanter active le cerveau droit. Cela permet de développer la concentration, l'intuition et la créativité, indispensables à un équilibre harmonieux.

### **Chanter fait travailler le souffle !**

En travaillant sur le souffle, nous dissolvons les angoisses, améliorons la concentration, retrouvons un meilleur équilibre général, une nouvelle confiance en nous. Les exercices de souffle permettent de descendre en soi pour trouver un enracinement plus profond.

### **Chanter entretient la forme !**

Pousser la chansonnette est signe de bonne humeur et bien sachez que chanter est aussi très bon pour votre forme. Articulez, respirez et laissez-vous entraîner par la musique



*Au temple de Lacaze*



*A l'église de Biot*

# Le coin des associations ...

## *Le groupe vocal Divertissimo (suite)*

plusieurs minutes par jour, un cours de chant équivaut à une séance de sport. Abdominaux, muscles faciaux, tensions musculaires, tout votre corps est mis au travail. Etonnant et pourtant, chanter est une activité qui libère des endorphines dans le cerveau, exactement comme le fait le sport.

### **Chanter chasse les idées noires !**

En agissant comme un véritable antidépresseur naturel dépourvu d'effets secondaires. La pratique du chant, requérant de se concentrer sur les différents aspects que sont la musicalité, le rythme ou les paroles, donne l'occasion d'oublier tous les problèmes, de lâcher prise et de s'affranchir du stress. Incitant à puiser dans les réserves pour donner le meilleur de soi-même, le chant est un vecteur d'abandon et de positivité qui met à mal nos résistances habituelles et qui fait s'envoler les idées noires !

### **Chanter en chœur crée du lien social**

Tous les adeptes vous le diront : le chant choral, en plus d'offrir les bienfaits de l'art vocal, constitue une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie à celle des autres !

### **Alors, qu'attendez-vous pour chanter en chœur ?**

Si vous aimez chanter, n'hésitez plus, venez rejoindre le groupe vocal Divertissimo. Nous vous donnons RDV à 9h30 le samedi 20 janvier 2018 à la salle des fêtes de Sablayrolles. C'est gratuit et en plus, le repas de midi vous sera offert.

Toutes les voix nous intéressent ! Aucune connaissance musicale n'est exigée.

Seul compte le plaisir de CHANTER !

## *Les comités des fêtes*

### **Le comité des fêtes de Sablayrolles**

Le comité des fêtes de Sablayrolles a tenu son assemblée générale le 17 novembre 2017. Son bilan est plus que correct, avec une belle soirée dansante le 28 janvier 2017 et une fête réussie. En effet, malgré son changement de configuration, l'affluence fut grande, les repas complets, l'animation orchestrale réussie et le méchoui traditionnel, toujours délicieux, fort apprécié.

### **Le comité des fêtes de Sablayrolles vous proposera au cours de l'année 2018 :**

- Le 27 janvier, une soirée dansante
- Les 17, 18 et 19 août, les fêtes de Sablayrolles avec le 18, le groupe vocal Divertissimo fait son karaoké, le 19, un concours de pétanque l'après-midi suivi d'un repas champêtre et d'un bal animé par l'orchestre Klein, le 20, la journée débutera pour la première fois par un vide grenier, suivi du célèbre méchoui à midi, et l'après-midi des jeux inter villages et une chasse aux trésors, pour les plus petits, seront proposés.

**Renseignement**  
auprès de  
**Christian Nègre**  
au 06 10 64 59 67

# Le coin des associations ...

## *Les comités des fêtes (suite)*

### Le comité des fêtes de Castelnau

Nous aimons notre territoire, ses habitants de toutes générations, ses paysages, ses villages à taille humaine, ses forêts sauvages, ses histoires racontées en patois, son climat parfois rude en hiver et paisible en été, ses figures, ses agricultures, ses chemins, la convivialité entre « montagnards », ... toutes ces choses qui font le pays qui nous a fait grandir ou que l'on a adopté. Tout cela doit vivre !

Pour 2018, nous avons défini les grandes lignes, quatre concours de belote durant l'hiver, une soirée théâtre en avril, le ball-trap et la fête en juin. Vous trouverez le détail de ces rendez-vous dans le calendrier que nous éditons en commun avec les autres comités voisins.

Cette année, une nouveauté, nous souhaitons organiser une soirée théâtre pour renouveler nos animations, la formule « soirée disco » nous ayant fait défaut nous voulons proposer aux gens quelque chose de différent s'adressant à un public plus large. Evidemment il s'agira d'humour, accessible de 7 à 77 ans !

Concernant la fête nous reconduirons l'épreuve sportive « La Verticlap » avec un parcours plus long, orchestré par Benoît notre champion local (et dauphin national !) de course de montagne (trail). La première édition fut une réussite, nous avons vu des habitués de la discipline et des moins sportifs désireux de se mesurer au terrain pentu qui conduit jusqu'à la croix du Clap ! Le tout dans une ambiance bon enfant et rigolote sous un beau soleil, espérons que celui-ci soit au rendez-vous pour la deuxième édition.

La formule du samedi soir bandas/repas/orchestre sera reconduite également. On espère qu'une nouvelle fois le groupe vocal « Divertissimo » viendra donner de la voix dans l'église, le dimanche après-midi.

Tant que nous le pourrons nous proposerons une bière en pression à 2 euros, et pour compléter l'offre nous vendrons également « La Monteliote » brassée à Lamontelarié qui ravira les papilles des amateurs de goût. A consommer avec modération bien entendu, l'opération capitaine de soirée en partenariat avec la sécurité routière du Tarn permettra aux volontaires de consommer gratuitement les boissons sans alcool.

Pour mener ces actions à bien, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés et accueillons à bras ouverts ceux qui voudraient devenir bénévoles à nos côtés.

### **Programme 2018**

***Belotes***  
*les vendredis*  
**12 janvier**  
*(gâteaux des rois offert),*  
**23 février**  
**16 mars**

***Soirée théâtre***  
**Samedi 14 avril**

***Ball-trap***  
**Samedi 9 juin**

***Fêtes***  
**22, 23 et 24 juin**



**Remise des récompenses de la Verticlap à la croix Saint Julien**

# Les gens d'ici ...

## *Les résidents de Nancy Bez en visite à La Rotonde*

Le 17 septembre, lors des journées du patrimoine, nous sommes allés visiter la Rotonde d'Oulias.

A l'entrée du bâtiment nous avons été accueillis par les bénévoles présents à l'occasion de cette manifestation. Nous avons noté sa forme ronde, inhabituelle dans notre région. L'autel dans le chœur est de marbre blanc ; au dessus, la statue de Marie est dans une niche creusée dans le mur, sa tête couronnée est inclinée et ses bras sont ouverts. Au centre de la nef repose la dépouille du Père Chamayou ; l'ensemble du mobilier est en arc de cercle, la voûte de la nef est de couleur bleue couverte d'étoiles.

Aux murs quatre tableaux peints représentant :

- un paysage de montagne avec devant, la statue de Notre Dame de la Salette
- un paysage des Pyrénées avec la grotte de Lourdes et devant une statue de Marie
- le calvaire
- la ville de Jérusalem entourée de ses morts

Nous avons été en admiration devant le chœur illuminé avec l'aide d'un groupe électrogène installé pour l'occasion par les bénévoles car il n'y a pas d'électricité. Nous avons apprécié les nombreuses explications sur l'historique de la chapelle, nous avons visité l'extérieur très bien entretenu, nous sommes rentrés à la résidence satisfaits de pouvoir un peu mieux connaître le passé de notre montagne. Nous remercions les bénévoles pour leur accueil et le travail accompli même si on nous a expliqué qu'il reste encore beaucoup de travaux à réaliser. Maintenant nous allons vous faire partager l'histoire de la Rotonde.

Monseigneur De Pins, natif de Monségou (demeure bourgeoise sise sur les berges de l'Agoût ) a été nommé à l'archevêché de Lyon.

Il y fait la rencontre des religieuses de Saint Joseph de Lyon, et formule le souhait

que certaines d'entre elles acceptent de venir s'installer dans notre montagne.

Le manoir d'Oulias, possession de sa famille, serait mis à leur disposition. Nous sommes en 1824, cinq acceptent de quitter Lyon pour venir à Oulias.

Elles ont pour mission de s'occuper de la personne âgée, de former les jeunes filles à être de futures épouses et mères de familles et de dispenser des soins à domicile et surtout l'enseignement scolaire.

Le couvent d'Oulias acquiert une réputation qui dépasse les limites de notre département.

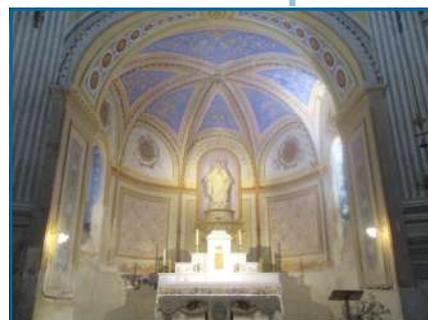
Dans la cour du couvent, trône Saint Joseph, mais l'absence de Notre Dame de Fourvière devient pesante. Elles confient à leur aumônier, le Père Léon Chamayou, natif d'Espérausses, de tracer les contours d'un oratoire dédié à Marie.

Dix ans après leur arrivée, nous sommes en 1834, est posée la première pierre de la chapelle, sa forme ronde lui donnera son nom usuel de « Rotonde »

Un chemin de croix, qui serpente sous les hêtres, en ménage l'accès. Nos arrière-grands-parents, y apporteront un soutien matériel et financier ; il en sera de même pour les parents de certaines élèves fréquentant l'école.

Après de nombreuses années de présence, les religieuses quittent Oulias en 1992-1993. La Rotonde est offerte par les religieuses à l'Association Diocésaine d'Albi pour le « franc » symbolique, mais elle reste à la charge des paroisses de la montagne !

Le Père René Béziat, alors curé du secteur de Brassac et très attaché à ce lieu, sachant que le couvent a été vendu, demande qu'une protection soit accordée à la cha-



# Les gens d'ici ...

## *Les résidents de Nancy Bez en visite (suite)*

pelle. Un travail administratif est réalisé et l'inscription à l'inventaire des monuments historiques fût prononcée le 25 mai 2001.

Des travaux de restauration par tranches successives ont été réalisés : toiture, collecte des eaux pluviales, tribune, escaliers d'accès à la tribune, ciment enlevé sur les parties basses de la nef, marches de l'autel en marbre, installation électrique.

Les prêtres qui se sont succédés à Brassac

ont été particulièrement attentifs à la restauration du site.

Actuellement, malgré sa lourde charge, l'abbé Laurent Pistre, accompagné d'un petit groupe de bénévoles, poursuit le travail entrepris.

La chapelle et son chemin de croix sont ouverts au public, chaque année, lors des journées du patrimoine.

## *La journée inter-établissements*

Le foyer Nancy Bez a organisé une journée inter-établissements le 31 juillet 2017 à Puech Margot.

Plusieurs établissements avaient répondu à l'invitation, dont un établissement de l'Aude. Cette journée a réuni environ soixante-dix adultes en situation d'handicap.

Tous les résidents de la Résidence Nancy Bez ont reçu ces divers établissements, dans un premier temps au foyer à Biot, ce qui a permis de faire visiter la résidence, puis ensuite tout le monde s'est rendu au Puech Margot sur notre commune de Fontrieu.

La journée a été chaude et ventée. Tout le monde avait amené son pique-nique, le repas a été un temps de partage. Diverses discussions ont permis de faire connaissance et d'échanger sur la vie au foyer.



L'après-midi, place aux activités : pétanque, jeux de société, balade sur le parcours santé.

Les différentes institutions présentes ont apprécié le lieu et la beauté du paysage.

Cette journée a permis de créer des liens d'amitié, principal objectif visé lors de l'organisation de cette activité.

Vers 16h30, ce moment s'est clôturé par le partage d'un goûter.

Ensuite tout le monde est reparti dans ses foyers respectifs, en espérant se retrouver lors d'une prochaine rencontre inter-établissements ...



# Ça s'est passé sur la commune ...

## Chantier Loisirs Jeunes

Au mois de juillet, 24 jeunes âgés de 13 à 16 ans de la CCSVP (Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux) ont participé au dispositif « Chantier Loisirs Jeunes Été 2017 ». Cette action mise en place par la mission Enfance-Jeunesse des Hautes Terres d'Oc, a été cofinancée par la CCSVP, les familles, la CAF et la MSA du Tarn, soutenue par les communes porteuses de chantiers et les habitants lors des actions d'autofinancement (lavages de voitures et ventes de gâteaux).

A l'été 2016, la commune de Fontrieu avait déjà accueilli un groupe de jeunes, et forts de leurs travaux réalisés, les élus de la commune de Fontrieu ont décidé de les soutenir pour la 2<sup>ème</sup> année en leur proposant deux nouveaux chantiers :

➡ nettoyage de la pierre plate, située à proximité de la maison forestière de Montagnol, anciennement utilisée pour le battage du blé et autres céréales, afin de participer à la mise en valeur de notre petit patrimoine



Nettoyage de la pierre plate

➡ aménagement de trois aires de pique-nique dans les forêts des Cuns et du Secun et au Barthas pour les agents forestiers, les chasseurs et les promeneurs.

Les jeunes ont été ravis de partager une expérience commune et riche en rencontres, et de participer à l'amélioration de

leur cadre de vie, en :

- développant (13 nouveaux volontaires) ou renforçant (11 anciens volontaires) une cohésion de groupe avec prises de décisions collectives
- créant de nombreux moments de complicité : lors des pauses (jeux), des trajets (chansons), du séjour (activités de loisirs)
- recevant le savoir-faire de nos agents communaux (Jean-Luc, Yoan et Thierry, nommé « Biloute » par les jeunes, terme affectif employé dans la région du nord pour désigner un ami) : « astuce » pour le montage des tables de pique-nique, « recette » pour la réalisation du béton
- prenant conscience de la pénibilité de certains travaux : gratter la pierre plate, coups de pioche à répétition, (Heureusement, la mini-pelle est intervenue pour finaliser le chantier !)



Lavage des voitures



Installation d'une table

Les jeunes ont été associés à l'organisation de leur séjour en Camargue où ils ont été hébergés du 24 au 28 juillet à l'Auberge de Jeunesse d'Arles.

Ils ont pu pratiquer du karting, du paint-ball, du char à voile, et profiter de promenades à cheval et d'activités proposées par un parc aquatique.



# Ça s'est passé sur la commune ...

## *Confrérie de la Cunhière*

Le dimanche 3 septembre, la traditionnelle assemblée annuelle de « La Cunhière du Sidobre » s'est tenue à la salle communale Pierre Davy de La Ramade.

Fondée en avril 1991, la confrérie s'est toujours affirmée comme « la mémoire du Sidobre, essayant de restituer à la société actuelle l'évolution de l'industrialisation au cours des âges ». Elle n'a eu de cesse de « promouvoir le Sidobre, son histoire, ses traditions, le savoir-faire de l'industrie granitière », développant lien social et cohésion, en particulier avec le 8e RPIMa.



Les nombreuses confréries invitées : « Carotte Jubilatoire de Blagnac », Génération Géminian », « Violette de Toulouse », « Ail Rose de Lautrec », « Commanderie du Faugères », « Maseliers des Monts de La-caune », « Echaudé de Carmaux », Salsaïres de Belpech », « Tasto Fabos du Lauraguais », « Consulat de Septimanie », « Dive Bouteille de Gaillac », « Cassoulet de Castelnaudary », « Ordre de la Poule Farcie » et « Pierre de Salles », étaient accueillies autour d'un petit déjeuner, avant de se rendre en procession à l'église Saint-Jacques pour assister à une messe célébrée par le père Maurice Madaule.



Après un dépôt de gerbe au Monument aux morts en présence du colonel Bertrand Debray, nouveau commandant du 8<sup>ème</sup> RPI-Ma de Castres, l'assistance se retrouvait pour une cérémonie présidée par le Grand Chancelier Pierre Pistre dans le cadre de son 50<sup>ème</sup> Grand Chapitre.

Lors de cette manifestation, furent intronisés chevaliers, Mesdames Bernadette Struder, Marie-Thérèse Plageoles, Michèle Cranier, Messieurs Robert Cabrol et Didier Gavalda.



La journée se poursuivait et s'achevait par un déjeuner partagé par environ une centaine de convives.

# Ça s'est passé sur la commune ...

## *Conférence sur le patrimoine historique de la montagne*

Le 9 novembre, salle Pierre Davy, Adeline BEA, historienne de l'art au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Tarn, a présenté les résultats de ses deux années de recherche sur la cinquantaine d'habitats remarquables inventoriés dans les Monts de Lacaune.

Cette première restitution, abondamment documentée par des photos et des archives, a porté sur les résidences seigneuriales entre le 15<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle et leurs relations avec les activités productives (textile, charbon de bois, forges, moulins à céréales).

Malgré ces époques troublées, en particulier par les guerres de religion, les ressources naturelles ont été abondamment utilisées en complément de l'agriculture et l'élevage (force hydraulique, exploitation fo-

restière, extraction de minerais). La société de nos montagnes a beaucoup évoluée, et cette période a même été qualifiée par la conférencière de faste et créative.

Plusieurs édifices remarquables de la commune nouvelle de Fontrieu ont été présentés, en premier lieu le Château de Ferrières, mais aussi les maisons fortes de la Tour et du Terrail.

Les lieux de transformation, qui ont disparu pour la plupart, ont aussi été évoqués : les forges de la Fabrié, les moulins sur l'A-gout, les fours à chaux et le ruisseau du Vernoubre.

Le public a été ravi par cette présentation qui devrait être suivie d'une publication du CAUE dans les prochains mois.

## *Achèvement de l'aménagement d'un sentier*

A l'initiative du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, un stage s'est tenu au mois d'août à La Ramade permettant la réfection d'un mur de soutènement en pierre au départ du sentier du Carriérou, à proximité du cimetière communal.



Les travaux préparatoires avaient été réalisés par les services municipaux (terrassements et approvisionnement en pierres).

Malgré le peu de participants, et la chaleur, l'objectif du stage a été tenu.



Pour compléter cet ouvrage, un escalier en granit a été construit par les agents communaux afin de rendre le départ de ce chemin plus facile.

Les promeneurs et randonneurs, usagers de ce sentier qui relie la Ramade à Baffignac, vont enfin pouvoir l'emprunter sans trop de risques.

# Environnement

## Les droseras : plantes insectivores

Sur notre territoire, on constate la réapparition d'espèces patrimoniales comme la « *Droséra rotundigia* » aux tourbières du Margnès.



*Droséra rotundigia*

Dans le milieu naturel, il existe en Europe trois espèces de droseras. Elles vivent sur des sols humides, pauvres et

acides, généralement dans des marais, landes humides ou tourbières acides, elles sont le plus souvent peu visibles. Elles possèdent des feuilles au limbe arrondi appliquées contre le sol ou des feuilles allongées, plus ou moins dressées. En France, ces plantes sont protégées.



Les feuilles sont sensibles aux excitations mécaniques et chimiques. Elles sont recouvertes de poils glanduleux, parfois irritants.

Au bout de chacun de ces poils se trouvent des cellules sécrétant une substance végétale visqueuse, le mucilage.

Les fleurs arborent différentes couleurs en fonction des espèces : mauve, blanc ou orange. Elles sont disposées en épi lâche et



pédunculé au bout d'une hampe florale haut dressée, en forme de crosse, qui permet de ne pas piéger

l'insecte pollinisateur.

Les fruits sont des capsules contenant des graines albuminées, filiformes et ailées aux deux extrémités.

La stratégie de capture de la proie est comparable à celle des papiers tue-mouche.

Pour attirer les insectes vers le piège, les droseras utilisent en priorité le sens de la vue des insectes : au soleil, le mucilage permet à la feuille de briller comme si elle était recouverte de rosée ou de nectar.

La proie, venant se poser sur une des feuilles, y est retenue par la matière visqueuse des tentacules. Puis sa propre activité la met de plus en plus en contact avec la glu des poils. Son agitation pour se dégager stimule l'activité des cellules sécrétrices. Ensuite, les tentacules et le limbe de la feuille se mettent en mouvement très lentement. Le déplacement des poils est extrêmement lent. Il ne participe pas à la capture de la proie mais il accélère en revanche le processus digestif. Le drosera se met alors à sécréter des composés cyanogènes (qui provoque la cyanose se manifestant par une raréfaction d'oxygène) pour accélérer la mort de l'insecte.



« Les plantes insectivores, un substitut à l'utilisation des insecticides ! »

Il existe des plantes d'intérieur de cette famille des *droseracées*, comme les *Droséra capensis*, qui sont couramment commercialisées.

Il est possible de les multiplier en séparant les nouvelles pousses lors du repotage dans de la tourbe blonde.



*Droséra capensis*

**Elles peuvent être une solution alternative à l'utilisation d'insecticide.**

# Environnement

## Halte au frelon asiatique

Arrivé accidentellement en Europe depuis 2004, le frelon asiatique s'est bien acclimaté et s'est durablement installé sur notre commune.

Classées « envahissantes et nuisibles », ces colonies de frelons représentent une menace pour la biodiversité, l'apiculture (ils se nourrissent d'abeilles), mais aussi pour les personnes. Ils n'ont pas de prédateurs naturels.

Pour la seule année 2016, 14 nids de frelons asiatiques ont été signalés au secrétariat de Fontrieu et détruits par les professionnels d'ECOTEK. Cette entreprise intervient pour le compte de la mairie avec des équipements adaptés et des produits homologués.

Avec une tête brun noir et un corps jaune orangé, le frelon asiatique mesure environ trois centimètres. Il ne peut pas être confondu avec le frelon d'Europe.



*Frelon asiatique*

Après hibernation dans le sol, les frelons asiatiques réalisent deux types de nid :

- le nid primaire (de février à mai), vulnérable aux intempéries et toujours placé sous abri (hangar, cabanon, ruine, ...). Il n'abrite que quelques frelons et en particulier la reine qui sort la journée et rentre le soir.

- le nid secondaire (de juin à décembre), imperméable et situé dans une cime d'arbre, près d'un point d'eau, il abrite plusieurs milliers de frelons

La destruction des nids par des spécialistes permet de lutter contre la propagation du frelon asiatique, mais le piégeage au début du printemps est aussi essentiel. Ce piégeage est facilement réalisable par tout un chacun.

Comment participer à la lutte contre le frelon asiatique :



### Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

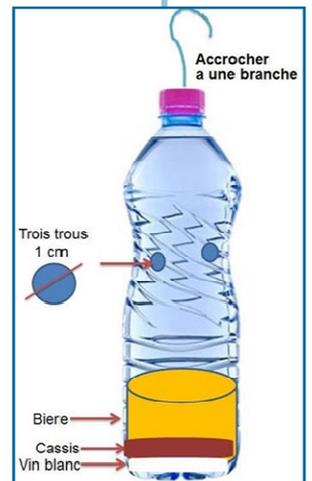
- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)



Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

**Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.**

- au printemps piéger le frelon à l'aide d'un liquide attractif (bière brune, sirop de cassis, qui éloigne les abeilles, et vin blanc, ...) dans une bouteille plastique trouée accrochée en hauteur. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones, il vaudra mieux retirer vos pièges.
- à l'automne, signaler la présence de nids auprès du secrétariat de la Mairie (Tél. 05 63 74 00 61) afin qu'elle missionne l'entreprise ECOTEK pour sa destruction.



# Histoire du petit patrimoine

## Les ardoisières de La Roussié

A la limite de la commune historique de Castelnau de Brassac et de celle de Lacaze, il existe le hameau de La Roussié occupé, au XIX<sup>ème</sup> siècle, par 69 habitants.



En empruntant le chemin qui part de la Roussié vers la Rigaudié, même si

le temps a fait son œuvre de destruction, on arrive aux ardoisières.

Beaucoup de monde a travaillé là, des hommes, des femmes aussi. Sur la partie basse, il semblerait qu'il y ait eu une concession privée appartenant à un nommé Périlhous qui n'ayant pas fait fortune en ces lieux et couvert de dettes, s'envoya au Paradis sur sa dernière charge de dynamite.

En 1888, la partie haute des ardoisières était louée à la mairie par cinq habitants du hameau de La Roussié, les sieurs Louis Ricard, Etienne Cros, Louis Soulier, Philippe Pistre et David Combes pour la somme de 10 francs anciens par an, chacun, et ce pour une durée de 3 ans.

Les ardoises étaient acheminées à dos de mulet souvent conduit par des



femmes, qui pendant le trajet, prenaient le temps de tricoter avant de les déposer à l'emplacement de l'actuelle pierre plate, qu'on dit aussi être une aire de battage et qui se nomme depuis toujours « lou sol de la lauze ».

En 1897, ce sont à nouveau trois paysans qui reprennent la location pour la somme

de 30 francs anciens par an, chacun, il s'agit de les sieurs Soulié, Ricard et Combes.

En 1913, Monsieur Joseph Rossignol, maçon à Espérausses, demande à la mairie la concession. Il est sûr que cette ardoise est de très bonne qualité, sa renommée n'étant plus à faire.

La guerre arriva prenant avec elle beaucoup d'hommes de la campagne, ce qui stoppa l'exploitation de la carrière.

Certains se souviennent encore des tas de lauzes restés sur place prêts à être acheminés.

Pour la petite histoire, il ne faut pas oublier qu'à cette époque, la route traversant la forêt de Montagnol n'était pas réalisée, La Roussié étant desservie par un chemin venant de Cruzy, seul le pont existait.

La création d'une piste forestière pour desservir la forêt de Montagnol permettra à l'entreprise Granier de Lacau-  
ne d'exploiter à nouveau les ardoisières de La Roussié, après un arrêt de plus de 70 ans.

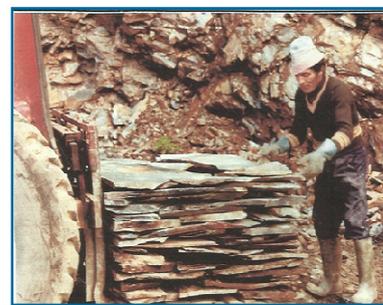
En 1986, la mécanisation aidant, et jusqu'à 1998 ce sont 5 000 tonnes d'ardoises par an qui vont être extraites.

Aujourd'hui, il ne reste que des gravats et quelques souvenirs pour les plus anciens.

A noter qu'il existait une autre ardoisière privée juste avant les premières maisons en bord de



route en venant de Brassac, encore visible de nos jours.



# Omenatge à Aneta Bardou

Aneta èra nascuda a Ferrières en 1945. Èra la quatrèna d'una familha de cinc enfants de l'ostal Tirefort. Aprèp d'estudis a Castres, travalhèt coma ajuda escolara. Una matja part de sa vida se passèt dins las planas agenesas de Garona. A la retirada, tornèt viure a Ferrières. Carissiá sos enfants, sos felens e son òme Daniel que partejava sa vida dempuèi 51 ans.

A partir de 2014, s'impliquèt dins los afars de la comuna portant, atencionada a la justícia e a la drechura, tota son experiéncia e sa competéncia, sens jamai se desondrar de sa simplicitat.

Escriviá, tanben, coma cosinava, menimosament e...amb los ingredients del terrador. Lo poèma en seguida ne pòrta lo testimoniatge.

Se n'es anada quand l'auton se sarra, sason que presava particularament, acampaïra expèrta de coamèls. Repausa prèp de Odette, son amiga.

*Annette était née à Ferrières en 1945. C'était la quatrième d'une famille de cinq enfants de la maison Tirefort. Après des études à Castres, elle est devenue assistante scolaire et une large part de sa vie familiale s'est déroulée dans les plaines agenaises de la Garonne. A la retraite, elle est revenue s'installer à Ferrières. Elle chérissait ses enfants et petits enfants, et son mari Daniel avec qui elle a partagé 51 ans de sa vie.*

*Elle s'était impliquée à partir de 2014 dans les affaires communales, offrant, soucieuse de justice et d'équité, toute son expérience et ses compétences, sans jamais se départir de sa simplicité.*

*Elle écrivait, également, comme elle cuisinait : minutieusement et ... avec les ingrédients du terroir. Le poème qui suit en porte témoignage.*

*Elle s'en est allée à l'approche de l'automne, saison qu'elle appréciait particulièrement, cueilleuse émérite de champignons. Elle repose auprès d'Odette, son amie.*



## OSTALS DE MON VILATGE

Coma s'èra ièr,  
Lo pus bèl, lo pus fièr  
Mas tanben la pus vièlh,  
Aquò's lo castèl.

Aval dins lo combal,  
Es l'ostal del rambalh.  
Pas mai d'escòla per  
estudiar,  
Ara, una sala per feste-  
jar !

Aicí un ostalon :  
Es lo de Loïson,  
Lo que fa de panièrs  
Amb bridolas d'avela-  
nièrs.

Aquel, plan arrenгат,  
Amb son polit lausat,  
Es lo dels vacancièrs.  
Fa melhor aici qu'a Be-  
sièrs !

Amont, prèp de la font,  
L'ostalàs de Simon.  
Tojorn de mond.  
Se dis qu'i se manja  
sovent quicòm de bon !

Parlarai de lo de la Leo-  
nia  
Qu'es vesina amb la  
Maria.  
Las cadieràs davant la  
pòrta

Per parlar de l'un e de  
l'autra.

Aval a la ribièra,  
Lo molinièr e la moliniè-  
ra.

L'aiga d'Agot fa virar la  
molina

E la mòla fa de farina  
fina.

Lo novèl, aquò's la mu-  
sèu,  
Segurament lo pus  
cultural.

I se pòt trobar testimo-  
niatge

De la vida a la nòstra  
montanha.

Çò que m'agrada mai  
dins un ostal,  
Aquò's lo mond que i  
viu dedins.

Où ! De l'ostal, cal saber  
dubrir la pòrta,  
E tu, gausar ne passar lo  
sulhet !

## MAISONS DE MON VILLAGE

Comme si c'était hier ,  
La plus belle, la plus  
fière  
Mais aussi la plus vieille,  
C'est le château.

Là bas dans la combe,  
C'est la maison de l'agi-  
tation

Plus d'école pour étu-  
dier  
A présent, une salle  
pour festoyer !

Ici une maisonnette :  
C'est celle de Louison,  
Celui qui fait des paniers  
Avec des éclisses de  
noisetiers.

Celle-là, bien arrangée,  
Avec son beau toit d'ar-  
doises,  
C'est celle des vacan-  
ciers.  
Il fait meilleur ici qu'à  
Béziers !

Là-haut, près de la fon-  
taine,  
La grande maison de  
Simon.

Toujours du monde.  
On dit qu'il s'y mange  
souvent quelque chose  
de bon !

Je parlerai de celle de la  
Léonie

Qui est voisine avec la  
Marie.

Les chaises devant la  
porte  
Pour parler de l'un et de  
l'autre.

En bas à la rivière,  
Le meunier et la meu-  
nière.

L'eau de l'Agout fait  
tourner le moulin  
Et la meule de la farine  
fine.

La nouvelle, c'est le  
musée,  
Sûrement la plus cultu-  
relle.

Il peut s'y trouver témoi-  
gnage  
De la vie dans notre  
montagne.

Ce qui me plaît le plus  
dans une maison,  
C'est le monde qui y  
vient dedans.

Hé ! De la maison, il faut  
savoir ouvrir la porte,  
Et toi, oser en passer le  
seuil !



# Informations générales

## Défibrillateurs

La défibrillation précoce, associée à la réanimation cardio-pulmonaire, augmente fortement les chances de survie de personne en arrêt cardio-respiratoire.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, il existe des appareils nommés Défibrillateurs Automatiques Externe (DAE).

Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire. S'ils détectent un rythme choquant, ils autorisent la délivrance d'un choc électrique, ou défibrillation. Ils sont utilisés, notamment, par un public non averti.

La commune vient de s'équiper de quatre Défibrillateurs Automatiques Externes installés à proximité des quatre salles communales de Lagrange, Biot, Sablayrolles et Ferrières.

Ils sont publiquement, et en permanence, accessibles.

Des formations, librement ouvertes, seront proposées pour accompagner l'utilisation de ces nouveaux équipements communaux.



## Les jeux du mardi

Marie-Christine Antolin a repris, suite à la disparition d'Annette Bardou, le flambeau de l'animation des jeux du mardi. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

Les prochaines dates de ces après-midis récréatifs, se déroulant traditionnellement à la salle Pierre Davy, de 14h30 à 17h00,

sont les suivantes :

9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, 2 et 15 mai 2018.

### Renseignements :

Tél. 05 63 73 09 55 (Marie-Christine Antolin)

Tél. 06 83 20 60 93 (Elisabeth Oulès)

## Du cinéma en milieu rural

La municipalité souhaitait proposer des séances de cinéma sur notre commune.

Pour monter et concrétiser ce projet, elle s'est rapprochée de l'association « CINECRAN81 ».

Le but de cette association est de promouvoir le cinéma en milieu rural. Elle participe par ce moyen à son développement culturel.

« CINECRAN81 » diffuse des films 35 mm récents (quelques semaines après leur sortie nationale) dans les communes non équipées de salles de cinéma.

Toutes ces projections, au rythme d'une séance par mois, auront lieu à la salle communale de Biot à 20h30. Les dates, jusqu'à l'été, sont programmées : 10 février, 24 mars, 21 avril, 12 mai et 02 juin.

## Haut débit Internet

L'opérateur « Orange » a procédé à une montée en débit au NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) de Sablayrolles en l'opticalisant, opération récemment rendue possible par sa liaison en fibre optique.

Les abonnés raccordés à ce NRA doivent se renseigner auprès de leur opérateur pour savoir s'ils sont éligibles à l'ADSL (ADSL signifie en terminologie officielle

française par « liaison numérique asymétrique », asymétrique car les flux de données entrant et sortant sont différents), ou au VDSL 2, technique standardisée permettant, notamment, des débits supérieurs à l'ADSL.

Cela nécessite, parfois, un changement de live box, ou une modification de l'offre.



# Informations de Hautes Terres d'Oc

## Initiatives en faveur des jeunes

### « Les P'tits Jobs des Hautes Terres d'Oc »

#### NOUVEAU SERVICE : Mise en relation ENTRE Les « RECRUTEURS » et les JEUNES du territoire !

Dès 2018, la mission Enfance-Jeunesse des Hautes Terres d'Oc (HTO), en partenariat avec le RIJ (Relais Information Jeunesse) de Brassac, propose un nouveau service pour faciliter la mise en relation entre « Recruteurs » (particuliers, associations, entreprises, ...) et Jeunes, âgés de 16 à 25 ans.

L'objectif est d'effectuer des petits travaux ou services en contrepartie d'une rémunération, dans le respect du droit du travail et de la réglementation (www.cesu.urssaf.fr)

#### Des opportunités à proximité de chez vous !

#### Vous recherchez un job pour :

- enrichir votre expérience professionnelle
- constituer une cagnotte (projet de vacances, obtenir le permis de conduire, ...)

#### Vous souhaitez embaucher un jeune pour :

- recevoir une aide ponctuelle ou régulière

#### Différentes missions peuvent être proposées

- ➔ Aide au ménage : nettoyage de vitres, ...
- ➔ Baby-sitting : week-end, ...
- ➔ Bricolage : peinture, ...
- ➔ Cours : musique, soutien scolaire ...
- ➔ Gardiennage : animaux, ...
- ➔ Jardinage : tonte des pelouses, ...
- ➔ Aide ponctuelle aux personnes âgées : courses de proximité, ...

#### Un service gratuit

Le service « Les P'tits Jobs des Hautes Terres d'Oc » est un service gratuit de mise en relation entre « Recruteurs » et Jeunes pour des missions compatibles avec les compétences des jeunes.

Ce service centralise les FICHES d'inscriptions des offres et des candidatures du territoire des Hautes Terres d'Oc.

Les Jeunes pourront être contactés par les « Recruteurs » ayant déposé leurs offres en fonction des profils recherchés.



### Où déposer son OFFRE ou sa CANDIDATURE ?

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Sabrina JOKIEL**  
Coordonnatrice Enfance-Jeunesse des HTO  
Place de l'Hôtel de Ville - 81260 Brassac  
05 63 74 29 28  
[sabrina.jokiel@hautesterresdoc.fr](mailto:sabrina.jokiel@hautesterresdoc.fr)

**Sylvain RIVAL**  
Informateur Jeunesse du RIJ  
Espace Culturel la Marquise - 81260 Brassac  
05 63 72 49 37  
[informationjeunesse@brassac.fr](mailto:informationjeunesse@brassac.fr)



### « Initiatives des jeunes en HTO »

Ce nouveau dispositif vous est proposé dans le cadre de la mission « Enfance-Jeunesse » du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc (HTO).

Il s'agit d'une petite aide financière pour les jeunes du territoire âgés de 9 à 25 ans, souhaitant développer une idée, une action, un projet, avec le support d'une structure : ALSH, MJC, Foyers ruraux.

Ces initiatives doivent être destinées à des personnes du territoire dans les domaines de la citoyenneté, de la solidarité, de la prévention, de la culture, des loisirs, du sport et de l'animation locale.

Renseignements auprès de Sabrina Jokiel, Coordinatrice Enfance-Jeunesse des HTO au 05 63 74 29 28 ou par courriel : [sabrina.jokiel@hautesterresdoc.fr](mailto:sabrina.jokiel@hautesterresdoc.fr)

### « Les P'tits Jobs des Hautes Terres d'Oc »

Ce nouveau dispositif vous est proposé dans le cadre de la mission « Enfance-Jeunesse » du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc (HTO), en partenariat avec le Relais Information Jeunesse (RIJ) de Brassac.

Il s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, issus du territoire de HTO, souhaitant trouver un job ou un travail saisonnier proche de chez eux, et à tous les particuliers et toutes les entreprises offrant un travail sur le territoire.

Renseignements auprès de Sabrina Jokiel, Coordinatrice Enfance-Jeunesse des HTO au 05 63 74 29 28 ou de Sylvain Rival, Informateur Jeunesse du RIJ de Brassac au 05 63 72 49 37

Sources : « Hautes Terres d'Oc »

## LE SAIS - TU ?

Tu as une idée, un projet, ...

Tu as entre 9 & 25 ans  
Tu habites sur le territoire des Hautes Terres d'Oc

### L'appel à projet 2018

« Initiatives des Jeunes en HTO »

**Te permet de donner vie à tes idées en osant agir !**

Des projets portés par des jeunes pour les habitants du territoire

**DOSSIER DE CANDIDATURE & ACCOMPAGNEMENT**

Auprès de la Mission « Enfance & Jeunesse »

[cb@hautesterresdoc.fr](mailto:cb@hautesterresdoc.fr) / 05 63 74 29 28

# Carnet de vie

## *Bienvenues à :*

**Nathan ESCANDE**, né le 13 juillet 2017, fils de Stéphanie CROS et de Jérôme ESCANDE, domiciliés à L'Arcayrié

**Luna NAVARRO**, né le 21 août 2017, fille de Marine RAVASIO et de Sébastien NAVARRO, domiciliés La Chazottié

**Jules ROUQUETTE**, né le 30 septembre 2017, fils de Marion RECOULES et de Nicolas ROUQUETTE, domiciliés à Vié

**Athénaïs FABRE**, née le 16 novembre 2017, fille de Marie MAVA et Christophe FABRE, domiciliés à Cambous

## *Toutes nos félicitations aux mariés :*

**Louise VIEUSSENS** et **Nicolas TONNELIER**, d'Armengaud, le 12 août 2017

**Marion BOYER** et **Sébastien ALRIC**, du Bonpas, le 9 septembre 2017

**Josiane JOURNET** et **André MAYNADIER**, d'Entrevergnès Haut, le 23 septembre 2017

**Vicente REY SEGURA** et **Cordélia GONZALES**, de Cambous, le 23 décembre 2017

## *Ils et elles nous ont quitté(e)s :*

**Hélène GAUTRAND** née **CALAS**, de Jaladieu, le 20 avril 2017, à l'âge de 83 ans

**Lucien LIMOUZY**, de Longuecamp, le 6 juillet 2017, à l'âge de 80 ans

**Fernand AZEMA**, du Soulié, le 1 août 2017, à l'âge de 87 ans

**Anne-Marie BARDOU** née **TIREFORT**, de Ferrières, le 6 août 2017, à l'âge de 72 ans

**André OULES**, de Biot, le 28 août 2017, à l'âge de 91 ans

**Monique ARMENGAUD**, née **JULIEN**, du Soulié, le 28 août 2017, à l'âge de 87 ans

**Jean BAGES**, de Castelnau de Brassac, le 28 août 2017, à l'âge de 91 ans

**Yvonne AZAIS** née **CALVAYRAC**, de Castelnau de Brassac, le 2 octobre 2017, à l'âge de 91 ans

**André BONIFAS**, de Castelnau de Brassac, le 02 octobre 2017, à l'âge de 91 ans

**Lydie MOULS** née **BERTRAND**, du Clapier, le 23 octobre 2017, à l'âge de 93 ans

**Claude WARTEL**, du Bonpas, le 14 novembre 2017, à l'âge de 83 ans

**Yvonne OULES** née **BONNAFOUS**, de Castelnau de Brassac, le 20 novembre, à l'âge de 91 ans

La commission Information remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal

Les photos illustrant l'article sur le musée sont à porter au crédit du Musée du Protestantisme, celle sur la nouvelle école au crédit du Cabinet d'Architecture Cabrol

Le poème d'Annette Bardou « OSTALS DE MON VILATGE » est repris de l'ouvrage collectif « Esriches de femnas tarnesas » édité par Raymond Ginouillac et IEO du Tarn

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac